



L'an mil huit cent onze et le premier Janvier après
midi par devant nous Claude François Bastian marié
de la commune de Frangy chef lieu de canton
arrondissement de Genève département du Léman
Gaspard les Fontaines Officier de l'état civil et compaire
Balthaz Dominique banquier cultivateur domicilié de Frangy âgé
Marie Devotion trente cinq ans lequel nous a présenté un enfant vivant
François du sexe masculin né en son domicile ce jourd'hui de lui
déclarant et de Louise Bange son épouse auquel ôté
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie François
les dits Déclaration et présentation faites en présence
des sieurs Jean Bonier aubergiste et François Bonier négociant
domiciliés de ce lieu qui ont signé avec nous le présent
et nous le déclarant pour être légitime d'acte.

J. Bonier J. Bastian Bonier

L'an mil huit cent onze et le premier Janvier après midi
par devant nous Claude François Bastian Marié de la commune
de Frangy chef lieu de canton arrondissement de Genève
département du Léman Gaspard les Fontaines Officier de
Jean-Louis civil et compaire François Noël cultivateur domicilié
Louis de cette commune âgé de environ trente huit ans lequel nous
a présenté un enfant vivant du sexe masculin né ce jourd'hui
en son domicile de lui déclarant et de Agathe mignonne son épouse
auquel ôté il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Louis
en présentation et Déclaration faites en présence des sieurs
Jean Bonier aubergiste et François Bonier négociant domiciliés
à Frangy qui se sont joints à nous après lecture et nous le déclarant
pour être légitime d'acte.

Bastian Bonier

L'an mil huit cent onze et le premier Janvier après midi
par devant nous Claude François Bastian marié de la commune
de Frangy chef lieu de canton arrondissement de Genève
département du Léman Gaspard les Fontaines Officier de
Gaspard l'état civil et compaire Claude Balthaz laboureur domicilié
de cette commune âgé de environ trente huit ans lequel nous a